

le territoire du SCOT



Les étapes suivantes du SCOT

L'élaboration du SCOT doit respecter 4 phases essentielles :

- Après le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement qui permettent d'établir un état des lieux complet (fait), le SCOT va passer en phase de réalisation.
- L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (en cours)
- La définition des orientations générales
- La consultation des collectivités publiques et l'enquête publique.

Comment suivre l'évolution du SCOT ?

En contactant les responsables du SCOT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL FIER/ARAVIS

Maison du canton
4 rue du Pré de la Foire
74230 Thônes

Tél. 04 50 32 13 59

Contact : Madame Françoise Pollet-Villard
Adresse électronique : fier-aravis@wanadoo.fr

**En prenant connaissance des informations
qui ne manqueront pas de vous être communiquées dans les mois à venir.**



Un SCOT

pour nos montagnes et nos vallées

SYNDICAT INTERCOMMUNAL FIER/ARAVIS

Le mot du Président

Dans 10 ans, à quoi ressemblera notre territoire ? Y aura-t-il encore assez d'eau si le climat change ou si la population augmente trop ? Cette population pourra-t-elle acheter un logement à un coût abordable pour y vivre avec ses enfants ? Pourra-t-elle encore trouver un emploi dans des activités économiques diversifiées ou bien bénéficier de paysages et d'espaces naturels préservés ?

Autant de questions auxquelles chacun se doit de porter aujourd'hui une attention particulière sous peine de voir la situation se dégrader d'une manière très dommageable.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) que nous, élus et responsables locaux, avons commencé de construire en réalisant un diagnostic précis du territoire, nous permet de toucher du doigt tous ces enjeux. Mais l'aménagement du territoire vous concerne aussi, vous qui vivez dans les communes du syndicat Fier-Aravis. Nous souhaitons vous faire partager nos premiers constats et vous donner un premier aperçu des questions qui se posent et des enjeux importants à prendre en compte.

Elaborer un SCOT n'est pas une entreprise facile pour autant, nous devons tous avoir à cœur de conduire la réflexion puis les actions qui aboutiront à mettre en place les conditions nous permettant, dans 10 ans, de bien vivre encore dans nos montagnes et nos vallées.

Jean-Bernard Challamel

Alex
La Balme-de-Thuy
Le Bouchet Mont Charvin
Les Clefs
La Clusaz
Dingy Saint-Clair
Entremont
Le Grand-Bornand
Manigod
Saint-Jean-de-Sixt
Serraval
Thônes
Les Villards-sur-Thônes





Le SCOT 1^{ère} étape : Le point sur le territoire

A quoi sert un SCOT ?

Un SCOT est une démarche d'harmonisation des politiques d'aménagement du territoire ; lorsque l'on construit des logements ou que l'on développe l'économie locale, cela a des répercussions sur les transports ou sur les services. Tout est étroitement lié, chaque choix ayant des conséquences sur l'ensemble des domaines qui composent notre vie quotidienne.

Face à ce constat et devant la nécessité de préserver des ressources naturelles de plus en plus menacées, il devient clair aujourd'hui que les communes ne peuvent plus se contenter d'agir seules. Dans le cadre d'un SCOT, il faut avoir une vision globale et à long terme, l'intérêt collectif primant sur l'intérêt individuel.

L'objectif d'un SCOT est donc de réunir un ensemble de communes dont les caractéristiques géographiques, politiques, historiques ou culturelles sont identiques ou complémentaires et les faire réfléchir à l'avenir, collectivement.

Le SCOT Fier-Aravis concerne 13 communes, unies par un même fil conducteur : les rythmes naturels de la montagne alpine.

Quel devenir pour l'agriculture ?

Symbole de traditions, l'agriculture représente un poids économique important et joue incontestablement sur l'attractivité touristique de notre territoire. A nous de nous interroger sur les moyens à mettre en place pour la préserver.

- L'AOC Reblochon est une source de dynamisme pour l'agriculture locale, mais elle est devenue complexe à appliquer. Il faut veiller à ce que les normes ne deviennent pas un obstacle à la pérennité de cette activité.
- Il est beaucoup plus rentable aujourd'hui de vendre des terrains pour la construction que de les conserver pour le maintien de l'activité agricole. De même, il est souvent difficile pour un agriculteur d'acquérir des terres supplémentaires étant donné le coût du foncier. La solution est peut-être de protéger ce foncier à vocation agricole grâce aux documents réglementaires d'urbanisme des communes.
- Tourisme et agriculture ne doivent pas s'affronter, mais tenir compte de leurs contraintes respectives pour conforter, ensemble, l'attractivité du territoire. De même, la préservation de l'agriculture ne doit pas se faire au détriment de l'environnement, et réciproquement !
- Les produits agricoles locaux sont à valoriser et leur qualité à maintenir.

L'eau, un enjeu vital !

La ressource en eau n'est malheureusement pas extensible ! Même si de nouvelles possibilités d'alimentation sont à l'étude, il conviendra d'optimiser et de préserver la ressource actuelle, d'autant que l'eau joue un rôle essentiel pour le maintien de l'agriculture en alpages et l'activité des stations.

- Il sera indispensable de prendre en compte la ressource disponible pour déterminer le potentiel d'évolution de la population sur le territoire.
- Il faudra étudier collectivement les projets de retenue collinaire pour la fabrication de neige artificielle, pour évaluer, avec précision, leurs impacts sur le territoire.
- La gestion des cours d'eau et le maintien de leur qualité est une nécessité.

Economie : réfléchissons collectivement

Si pour l'instant l'emploi n'est pas une difficulté pour le territoire, il n'en reste pas moins que la saisonnalité et le prix du foncier sont des contraintes à ne pas négliger.

- Il faut appréhender ensemble le problème du foncier, voir comment réserver de l'espace pour installer des entreprises et construire des logements pour les saisonniers.
- Il conviendra de fixer des limites à l'essor des moyennes surfaces pour préserver le commerce de proximité.
- Il faudra veiller au maintien, voire au développement des activités économiques (artisanales, agricoles, touristiques...) sur le territoire en lien avec les potentialités traditionnelles locales.

Transport : faire face aux périodes de pointe

Le réseau routier du territoire est plutôt bien dimensionné pour répondre aux besoins quotidiens des habitants, même si quelques travaux de sécurisation sont à envisager. La situation devient problématique en période de flux touristique : le réseau sature !

- Le principe de desserte et d'accès au territoire en véhicules particuliers ne peut être remis en cause, mais il convient de chercher tous les moyens pour favoriser le développement des transports en commun, notamment pour fluidifier la desserte des domaines skiables.
- La facilité de circulation des jeunes, des personnes âgées ou à mobilité réduite n'ayant pas de véhicules personnels, doit aussi être étudiée au travers de « transports intermédiaires ».



Développement et préservation des paysages, un jeu d'équilibre

Si le paysage de notre territoire a jusque-là été relativement préservé, il faudra dans les années à venir que le SCOT définisse des règles pour éviter certaines dérives.

- L'urbanisation doit être maîtrisée, limitée dans l'espace (notamment en matière d'habitat individuel), pour veiller à l'équilibre paysager.
- La beauté de notre territoire peut être préservée en conjuguant habilement alpages, forêts, espaces agricoles et urbains. Il faut remédier à l'avancée trop forte des forêts.
- La préservation des espaces naturels doit être une préoccupation partagée par toutes les communes et pour atteindre ces équilibres, les élus des vallées et des montagnes devront travailler de concert.

Services aux personnes, là où il faut agir

Si les équipements culturels et sportifs semblent suffisamment présents sur le territoire, il reste des efforts à faire dans d'autres domaines :

- Pour les personnes âgées, il serait nécessaire de prévoir une maison de retraite dans le haut de la vallée et des logements « adaptés » pour des personnes autonomes éprouvant la nécessité d'un encadrement minimum.

Les équipements de santé sont relativement bien présents. Cependant, le territoire souffre d'un manque de gardes médicales, de médecins spécialisés et de suivis médicalisés en matière de santé mentale.

- Il serait nécessaire d'accroître le nombre de places en crèche ainsi que le nombre d'assistantes maternelles et de prévoir un lieu de rencontre et d'échange pour ces professionnelles de la petite enfance.
- La question des saisonniers est aussi centrale ; ils ne disposent d'aucun point d'accueil et de suivi, rencontrent des difficultés pour concilier recherche d'emploi et de logement.

Or blanc, paysages, traditions locales : un capital au service du développement touristique

- Pour les hommes de ce territoire, le tourisme est depuis longtemps une source de développement et de prospérité qu'ils n'ont laissés à personne le soin de gérer. Conjuguant tradition et modernité, ils ont fait des Aravis un bastion de l'authenticité.
- Le territoire est doté de stations qui ont su se forger une image forte (qualité des équipements, cadre environnemental de premier plan, production agricole réputée). Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, ce secteur économique (grand pourvoyeur d'emploi) doit faire face à une série d'enjeux majeurs : une fréquentation soutenue du parc immobilier de loisir, une mise en adéquation de l'offre touristique avec une demande de plus en plus fluctuante car soumise à une forte concurrence extérieure, un équilibre entre une activité économique et des ressources naturelles, paysagères, patrimoniales... de plus en plus sollicitées.

L'habitat, une question commune

Les difficultés de logement sont bien réelles en Fier-Aravis. Elles se manifestent par des effets multiples :

- La disparité entre résidences secondaires et résidences principales occasionne des déséquilibres dans certaines communes et stations : manque de vie et « d'âmes », conséquences sur l'emploi local, voire parfois essor de communes dortoirs... Il est donc essentiel d'encourager la présence de résidences principales dans les communes pour maintenir la vie.
- Le logement aidé manque sur le territoire, soit parce qu'il est difficile pour les communes d'acquérir du terrain constructible, soit parce que la population y est sensible. Le logement aidé souffre encore d'une mauvaise image alors qu'il a largement évolué ces dernières années. Conséquences ? Les jeunes du pays par exemple ne peuvent s'installer dans nos communes, le prix de l'immobilier ne leur permettant pas d'acquérir un logement. Sans oublier l'hébergement des saisonniers qui reste problématique.
- La question du logement aidé devra concerner toutes les communes du SCOT et l'effort à fournir devra être collectif.
- Il est essentiel de veiller à l'harmonie architecturale des constructions à venir pour maintenir la qualité du cadre de vie de notre territoire. L'habitat individuel sous forme de chalet devra veiller nécessairement à consommer moins de terrains.